

Ngounié/Département de la Dola/Ndendé/Règlement des factures d'eau et d'électricité

La croix et la bannière pour les usagers



L'agence SEEG de la ville.



Les habitants du chef-lieu du département de la Dola n'en peuvent plus avec les factures d'eau et d'électricité de plus en plus lourdes.

MIHINDOU MIHINDOU
Ndendé/Gabon

DEPUIS plusieurs mois, les habitants de Ndendé, chef-lieu du département de la Dola, dans la province de la Ngounié, sont confrontés à un problème: ils ne peuvent pas s'acquitter de leurs factures d'eau et d'électricité, l'agence locale de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), située au quartier "St Pierre", ne pouvant leur en fournir.

« Depuis quelques mois, je ne reçois plus mes factures d'eau et d'électricité. Je suis donc allé m'enquérir de la situation auprès de l'agence locale de la SEEG. Sur place, ma surprise fut grande lorsqu'un agent m'a informé qu'il fallait que je me rende, soit à Mouila, soit à Lébamba pour régler mon problème. J'ai donc demandé des explications sur ces deux destinations, sans succès. Comme j'avais une course à faire à Mouila ce jour-là, j'ai donc effectué le déplacement. Une fois sur

place, l'on m'informe qu'il faut que je me rende à Lébamba, vu que c'est cette localité qui gère Ndendé. Je ne comprenais plus rien à cette situation. Quelques jours plus tard, à Lébamba, on me sort une facture de 500 mille francs, alors qu'il y a un an, ma facture mensuelle ne dépassait pas 20 000 francs. En réalité, selon mes calculs, vu que je n'avais plus reçu de factures depuis 6 mois, ma facture devrait tourner dans l'ordre de 120 mille. J'ai protesté. Malheureusement, les agents rencontrés m'ont dit de payer, à défaut de me voir retirer le compteur. Je ne sais plus à quel saint me vouer», s'est plaint M. Koumba, un habitant de Ndendé.

M. Nziengui, qui se trouve dans la même situation, a tout de même obtenu, avec quelques autres clients, que le règlement de leurs dettes soit rééchelonné. Malheureusement, l'agent de la SEEG qui a procédé à l'opération a, depuis lors, quitté la ville, emportant avec lui les premiers versements des intéressés. « J'avais une facture d'électricité inexplicable et inex-



A quel rythme tournent les compteurs de la SEEG à Ndendé?

pliquée de 250 000 francs. J'ai vu un agent de la SEEG qui s'est proposé, avec plusieurs autres usagers, de nous aider, dans le sens qu'il allait tout faire pour que nous réglions nos arriérés en tranches de 20 à 25 000 francs. Bon nombre d'entre nous avons réglé nos factures auprès du monsieur,

avant d'apprendre plus tard qu'il avait quitté la ville. Nos factures sont donc restées comme au premier jour du litige. Le comble, dans tout cela, est que les portes du service clients sont closes.»

A Lébamba, dame Bignoumba, une retraitée de la ville, s'est elle aussi la-

mentée au sujet de ces factures excessives

« J'ai l'habitude de payer 3000 francs par mois pour mes factures d'électricité. Puis, un jour, on m'apporte une facture de 400 000 francs, vous rendez-vous compte ? », s'est-elle exclamée.

Face à autant de récriminations, la SEEG, plus que jamais, est mise à l'index: « Nous avons l'impression que la SEEG est très éloignée de nos préoccupations. Depuis six mois, je souhaite changer mon ancien compteur contre celui dit Edan, sans succès. On me demande, chaque fois, de revenir parce qu'il y a rupture de stock. Or, j'ai un voisin qui vient d'achever les travaux de construction de sa villa et qui a déjà le nouveau compteur Edan. Comment a-t-il fait ? Dieu seul sait», a déclaré un autre habitant de la ville de Ndendé.

Que fait exactement la Société d'énergie et d'eau du Gabon pour régler définitivement ces questions ?

Joint au téléphone, Calvin Ndong Eyegue, responsable région centre-sud

(Moyen-Ogooué, Ngounié et Nyanga) de la SEEG explique: « c'est la SEEG de Lébamba qui gère Ndendé. Le chef d'agence est d'ailleurs basé dans cette ville. S'agissant du problème des factures, l'usager à deux solutions pour l'obtenir. Soit il se rend à Lébamba, ville située à une trentaine de kilomètres de Ndendé pour récupérer sa facture et payer, soit il se rend à l'agence de Ndendé et demande à s'abonner gratuitement au service SMS pour recevoir les factures et payer. A Lébamba, nous avons mis en place un système de gestion des factures. C'est donc l'endroit indiqué pour nos usagers.» Et que dire du gonflement des factures « C'est une question à laquelle je ne peux répondre», s'est borné à déclarer M. Ndong Eyegue.

Une fois encore, dame SEEG est interpellée face à une situation qui ressemble, « à du mépris vis-à-vis de ses clients. Sans nous, la SEEG n'existerait pas», a déclaré, dépité, un usager de la compagnie résidant dans la ville de Ndendé.

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Occupation anarchique de l'espace public

La mairesse du 2e arrondissement en guerre contre les occupants illégaux

Esaïe Ndiloroum
Lambaréné/Gabon

AU sortir de la 7e session du Conseil municipal de Lambaréné, tenue le 21 août dernier dans la ville du "Grand blanc", les conseillers municipaux avaient débattu de plusieurs problèmes, dont ceux relatifs à l'occupation illégale de l'espace public et l'épineuse problématique de la lutte contre l'insalubrité dans la ville. Ainsi, la mairesse du deuxième arrondissement, Mme Brigitte Koumba a fait une des-



Brigitte Koumba souhaite voir son arrondissement dans cet état. Photo de droite : La mairesse du deuxième arrondissement de Lambaréné décidée à mettre fin à l'occupation illégale du domaine communal.

cente de terrain pour remettre de l'ordre dans sa zone de compétence, question de sensibiliser avant d'enclencher les

sanctions contre les occupants illégaux récalcitrants. A pied, depuis l'aéroport, en passant par le quartier Isaac et le dé-



barcadère, la mairesse a mené sa petite campagne de sensibilisation, tout en rappelant aux commerçants que force doit être

au respect de la loi. "Je viens encore aujourd'hui, une fois de plus, vous informer que, non seulement vous occupez

sans autorisation l'espace municipal, mais je constate également des cas d'insalubrité (...) Le comble est que vous envahissez désormais la chaussée au point que piétons et automobilistes se discutent le passage. Cette fois, vous êtes prévenus, tout nouveau manquement sera signalé au procureur de la République", a-t-elle indiqué, avant de conclure que "chaque année, avec le concours des femmes du Parti démocratique gabonais, nous avons initié une journée trottoir propre pour rendre notre arrondissement attrayant".